



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



L'Office français
de la biodiversité dans
le Cher



LES MISSIONS

Assurer la police de l'environnement

Les agents de l'OFB mènent des actions de police judiciaire et administrative, sous l'autorité respective du procureur de la République et du préfet de département, ainsi que des actions de police sanitaire.

Dès lors qu'une infraction environnementale est constatée, atteintes aux milieux ou aux espèces sauvages (destructions, pollutions, braconnage, trafic, ...), ils ouvrent une enquête.

Afin de prévenir ces atteintes, les agents contrôlent le respect des prescriptions réglementaires :

- pour la pratique de certaines activités de nature : cueillette, circulation des véhicules à moteur en milieu naturel, chasse, pêche...
- pour la police de la chasse, les agents de l'OFB sont chargés du contrôle des règles de sécurité des chasseurs et de l'ensemble des usagers de la nature.
- dans les milieux aquatiques : continuité écologique des cours d'eau, sécheresse, pollutions des cours d'eau...

- dans les espaces naturels protégés : feux, bivouacs, respect des sentiers autorisés...
- dans le cadre de projets d'aménagement : vérification des mesures correctives et compensatoires visant à limiter les impacts de la biodiversité
- en cas de détention, d'élevage et de vente d'espèces non domestiques.

Face aux risques sanitaires (influenza aviaire, peste porcine africaine), ils participent à la surveillance de la faune sauvage.

Sécurité à la chasse



DE L'OFB DANS LE CHER



Connaître la biodiversité

Les agents de l'OFB participent au suivi à long terme de l'évolution des milieux et des espèces, en appliquant différents protocoles scientifiques.

Ils relèvent des indices de l'état de bonne santé des milieux naturels (cours d'eau, zones humides, milieux bocager, prairie de fauche,...).

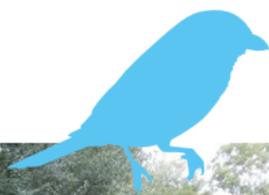
Concernant les espèces, ils collectent des données grâce :

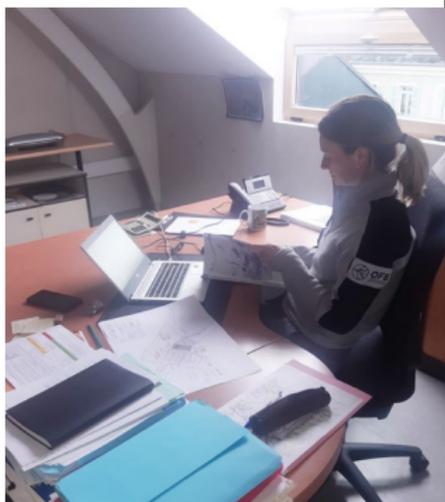
- au baguage de limicoles (bécasses des bois, bécassines) et colombidés (tourterelles, pigeons) ;

- au comptage de différentes espèces menacées de disparition : écrevisse à pieds blancs, sonneurs à ventre jaune, loutre d'Europe, Castor, etc ; certaines espèces exotiques envahissantes écrevisse américaine, muntjac, ambroisie, etc.

Toutes ces données alimentent les bases d'un inventaire national.

Pêche scientifique à l'électricité





^
Animation sur la trame noire

<
Avis technique

Appuyer les politiques publiques

Pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité dans le Cher, le service départemental de l'OFB s'engage aux côtés des acteurs publics territoriaux :

- Il apporte un appui technique aux services de l'État (DDT*, DDETSPP*)
- Il rédige des avis techniques (exemple : dimensionnement d'une passe à poisson dans la gestion d'un ouvrage).
- Il contribue aux documents de planification des milieux aquatiques (ex. les SAGEs* du Centre-Val de Loire) ;
- Il participe à des comités décisionnels : CDCFS*, MISEN*, CLE*.

*
DDT : Direction Départementale des Territoires

DDETSPP : Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

MISEN : Mission Inter-Services de l'eau et de la Nature

CLE : Commission Locale de l'Eau

CDCFS : Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage

Mobiliser les acteurs et les citoyens

Parce que la perte de biodiversité nécessite l'implication de tous, les agents du service départemental cherchent à mobiliser la société lors d'évènements publics (salons, journées découvertes...), ou dans le cadre d'interventions en milieu scolaire.

Vous êtes élu, enseignant, entreprise ou simple citoyen et vous souhaitez vous engager dans une action en faveur de la biodiversité ?

Des projets participatifs existent, tels que les atlas de la biodiversité communale, les aires éducatives et les programmes « Engagé pour la nature ».

EN SAVOIR PLUS

site www.ofb.gouv.fr à la rubrique « les programmes et actions »



L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité. Ses 3 000 agents agissent au quotidien pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant dans l'Hexagone que dans les Outre-mer.

LE SERVICE
DÉPARTEMENTAL
DU CHER

Implantation :
Bourges

Rattachement :
Direction régionale
Centre-Val de Loire
de l'OFB

Effectifs :
13 agents

—
Interventions sur l'ensemble
du département, en milieux
terrestre et aquatique

Vallée du Cher dans le Berry



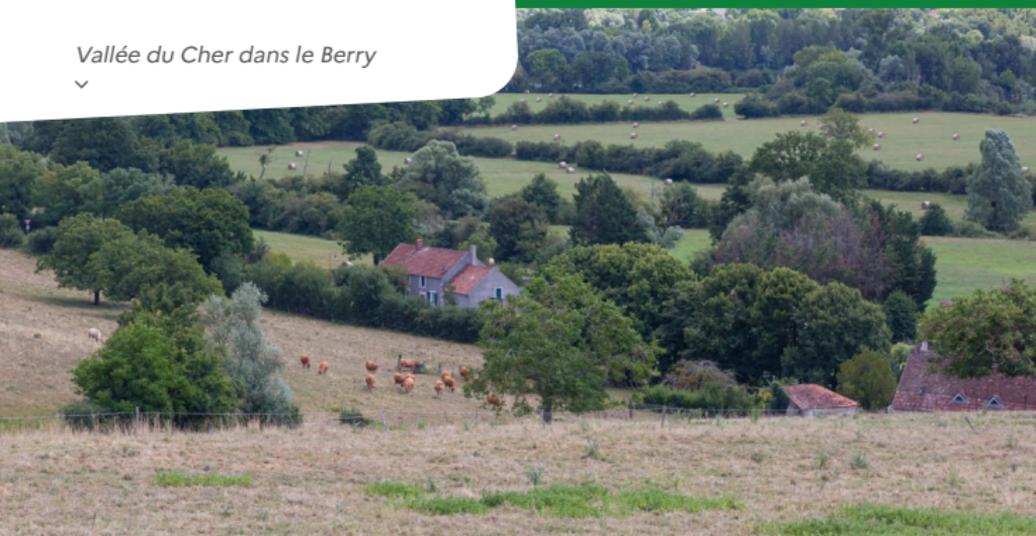
L'enjeu : faire baisser les pressions sur la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les habitats dans lesquels ils vivent. Les humains font partie et dépendent de la biodiversité. Elle fournit oxygène, alimentation, énergie ainsi que de nombreux matériaux et médicaments. Elle contribue également à la fertilité des sols et à la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, elle décline à un rythme sans précédent, fragilisant l'avenir des sociétés humaines, sous l'effet de cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES* : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

L'IPBES indique qu'il est encore temps d'agir et d'engager des changements de société en profondeur.

* Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques



Service départemental du Cher

Site administratif Lariboisière
6 place de la Pyrotechnie
CS 20001 – 18019 Bourges Cedex
02 34 34 62 60
sd18@ofb.gouv.fr



Direction régionale Centre-Val de Loire

9 avenue Buffon
45071 Orléans Cedex 2
02 38 25 16 80

Office français de la biodiversité

5 square Félix Nadar
94300 Vincennes



www.ofb.gouv.fr
[@OFBiodiversite](https://twitter.com/OFBiodiversite)

